LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nécrologie : M. Isaac Marclay

Dans Echos de Saint-Maurice, 1927, tome 25, p. 215

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NÉCROLOGIE

Le pays vient d'éprouver un deuil dont le douloureux souvenir persistera longtemps. Le 18 janvier dernier, alors que rien ne laissait prévoir ce malheur, mourait à Monthey dans sa 62^{me} année, **M. Isaac Marclay,** Président du Tribunal cantonal. La veille encore, bien qu'il se sentît indisposé, il s'était rendu à Sion où l'appelait sa charge de Président. Ce fut donc en quelques heures, que de douloureuses et violentes crises de cœur l'enlevèrent à l'affection des siens et de tous ceux qui l'ont connu. Il «est difficile de dire la consternation que cette mort si inattendue jeta dans tout le pays.

Par les qualités exceptionnelles qu'il possédait comme politicien et comme magistrat, le défunt s'était acquis l'estime de tous. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer du désintéressement qui l'empêchait de rechercher les honneurs ou de la générosité avec laquelle il acceptait les redoutables fonctions qu'on lui confiait, s'il pouvait par là se rendre utile à son pays.

Nous ferions injure à la mémoire de M. Marclay si nous oubliions de souligner que son sens profond de la justice — on a dit qu'il était l'homme le plus intègre du Valais — n'était qu'une des multiples manifestations de sa conception chrétienne de la vie. Personne ne comprit mieux que lui la soumission à la volonté de Dieu par la fidélité constante à la vocation et au devoir d'état. Il fut un de ces hommes trop rares pour qui la mort n'est, en vérité, qu'un bon intendant envoyé par le Maître, relever de ses fonctions le serviteur fidèle.

Nous compatissons d'autant plus à la peine de ceux que cette épreuve à frappés le plus douloureusement, que c'est au Collège de St-Maurice que M. Marclay a préparé sa carrière de magistrat dévoué et de juge exemplaire. Il fit, en effet, à l'Abbaye toutes ses classes, de l'année 1878 à l'année 1886. Nos religieuses condoléances s'adressent tout particulièrement à ses fils qui fréquentèrent ou fréquentent encore les cours du Collège.

Que nos amis demandent au Dieu de toute justice d'introduire sans retard, s'il ne l'a point déjà fait, cette âme d'élite dans la gloire de son royaume